

Retour et réintégration des migrants : le rôle de la famille et de la communauté

Doudou D. GUEYE¹, Amadou MBALLO²

Université Assane Seck de Ziguinchor

Résumé

Cet article s'intéresse à la problématique globale du retour et de la réintégration des migrants en Afrique de l'ouest particulièrement au Sénégal, en Gambie et en Guinée Conakry. Plus spécifiquement, à partir d'une méthode qualitative, il sera question d'aborder les rôles joués par les instances familiales et communautaires dans le processus de la réintégration des migrants de retour. En effet, beaucoup de recherches portant sur la migration ont été orientées vers les politiques migratoires comme les départs, le rapatriement, les retours volontaires, l'accompagnement, le suivi, et la réintégration des migrants par les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Mais, il est constaté que les rôles supposés joués par les instances familiales et communautaires sont rarement évoqués dans le retour et la réintégration des migrants. Pourtant, l'on sait que sous son apparence individuelle, les familles soutiennent largement les départs migratoires et en conséquence leur implication dans le retour nous apparaît comme l'élément majeur de la réintégration.

Mots clés : migration de retour, réintégration, rôle de la famille, rôle de la communauté

Introduction

La problématique du retour et de la réintégration des migrants est aujourd'hui une question centrale qui interpelle les sociétés civiles, les organisations nationales et internationales ainsi que les gouvernements des pays d'origine et des pays de retour. En effet, l'appréhension en profondeur des migrations de retour peut aider à l'élaboration efficaces de politiques nationales de réinsertion sociale et économique des migrants par les institutions de coopérations internationales ainsi que les organismes nationaux et gouvernementaux des pays de départ. Par ailleurs,

¹ Doudou D. Gueye (dgueye@univ-zig.sn) est enseignant-chercheur à l'Université Assane Seck de Ziguinchor/ Sénégal.

² Amadou Mballo (a.mballo20150708@zig.univ.sn) est étudiant en Master 2 de Sociologie à l'Université Assane Seck de Ziguinchor/ Sénégal.



comment considérer le retour dans la migration sachant que certaines observations de terrain révèlent que tantôt ce retour est définitif, parfois temporaire et dans certains cas, comme chez les migrants rapatriés et assistés par les Organisations Internationales, le retour ne met pas toujours fin à leurs tentatives de migration.

Cet article interroge la problématique du retour et de la réintégration des migrants en Afrique de l'ouest, particulièrement au Sénégal, en Gambie et en Guinée Conakry en partant du fait que les productions scientifiques en lien avec l'objet ont souvent été axées sur les politiques, le suivi, et la réintégration des migrants par les organisations gouvernementales et non gouvernementales. Malheureusement, il est constaté l'absence des rôles supposés joués par les instances familiales et communautaires sont peu évoqués. Pourtant, l'on sait que sous son apparence individuelle, les familles soutiennent largement les départs. Qu'en est-il alors des rôles de ces mêmes familles lorsqu'il s'agit des migrations de retour et de l'intégration des retournés ? Il s'agira dans cet article de nous intéresser à la réintégration des migrants de retour en lien avec les rôles des familles et de la communauté.

Cet article est extrait d'une étude sur le genre, le retour et la réintégration de migrants qui reviennent d'Europe, particulièrement de l'Allemagne et de la Suisse, des Etats-Unis et des zones de transit en Afrique que sont entre autres le Niger, la Libye, le Maroc.

Contexte du cadre d'étude

Le Sénégal, la Gambie et la Guinée Conakry sont trois pays qui partagent quasiment les mêmes réalités socioculturelles malgré la diversité ethnique de leur composition et leur passé colonial. Géographiquement, le Sénégal est bordé à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Conakry et la Guinée-Bissau. La Gambie constitue une enclave à l'intérieur du Sénégal sur une longueur de 350 kilomètres et une largeur d'au moins 50 kilomètres. La Guinée Conakry est limitée au Nord par le Sénégal, au Nord-Ouest par la Guinée-Bissau, au Sud par la Sierra Leone et le Liberia, à l'Est par la Côte d'Ivoire et au Nord par le Mali. Il convient de souligner que tous ces trois pays ont une ouverture à l'Ouest sur l'océan Atlantique.

Sur le plan socioculturel et économique, ces pays ont une proximité socioculturelle et Gueye (2021) montre que les espaces Sénégal, Gambie et Guinée-Conakry constituent une continuité transnationale. Par ailleurs, cet espace est marqué par une importante dynamique démographique entraînant des difficultés d'accès satisfaisant aux services sociaux de base avec une plus grande aspiration au développement local.

Ces trois pays subissent des pressions écologiques et sociales fortes qui pèsent sur les économies formelles et informelles, sur les politiques d'éducation et de santé ainsi que sur les politiques de la protection sociale et l'employabilité des jeunes. Dans le cas du Sénégal, selon Tine/Sall (2015) l'emploi des jeunes représente un enjeu majeur qui reste notamment sous la pression des actualités politiques, sociales voire démographiques. Cette forte pression démographique des jeunes combinées aux difficultés d'insertion professionnelle ne sont pas étrangères à la vague de violence notées en mars 2021 au Sénégal. Quant à la Guinée Conakry, elle détient près des deux-tiers des réserves mondiales en matière de ressources minières comme la bauxite ainsi que d'autres ressources, selon le rapport de Verdeil (2020) pour l'Organisation Internationale pour les Migrations. Mais, paradoxalement, toutes ces richesses ne profitent pas à l'économie

du pays avec un impact sur l'emploi des jeunes guinéens assez marginal. Le pays fait face à des difficultés socioéconomiques qui sont liées au chômage, la pauvreté des ménages, mais aussi une faible protection sociale, à la persistance des inégalités sociales et économiques. En Gambie, Verdier/Vultur (2016) soulignent la difficulté d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes. Globalement, le chômage des jeunes est d'une forte actualité, amenant ainsi les gouvernements du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée de même que les associations et les ONG à orienter leurs actions phares vers l'emploi et l'insertion des jeunes. Les mouvements migratoires demeurent encore importants dans ces pays qui connaissent un important phénomène de la migration rurale des jeunes vers les villes. Ces jeunes, massivement installés dans les villes développent l'espoir de pouvoir y trouver du travail et une vie meilleure rendant ainsi plus compliqué les problèmes d'emploi, d'insertion et du chômage. Cette situation à la longue finit par se substituer à une migration internationale vers les destinations européennes au moment même où l'éligibilité pour l'obtention du visa d'entrée dans beaucoup de ces pays est devenue un parcours sans espoir. Cette difficulté d'obtention du visa vers la « forteresse Europe » s'est concrètement traduite dans les faits par une émigration irrégulière par voie maritime ou par voie terrestre.

Le Sénégal, comme ces pays limitrophes ont ratifié plusieurs textes internationaux dont la convention des Nations Unies relatives aux droits des migrants. Pourtant, il est constaté que ces derniers sont souvent privés de leurs droits les plus élémentaires comme la protection, l'éducation et le travail. Par ailleurs, la gouvernance des mobilités pose problème dans cet espace allant du Sénégal à la Guinée en passant par la Gambie, car le contexte est marqué par la mise en place d'un cadre répressif qui demeure de plus en plus inquiétant compte tenu des instruments de protection ainsi que le respect des droits des migrants, notamment ceux en situation irrégulière dans les pays de transits ou d'accueil.

En effet, pour la grande majorité des populations de ces pays, bien que qu'il existe la possibilité de libre circulation des personnes dans l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) il est presque impossible d'obtenir un visa, notamment pour l'espace Schengen.

Ainsi, les migrants voulant quitter l'espace CEDEAO ont souvent besoin d'activités des intermédiaires. Dans les analyses de Gueye (2021) et Gueye/Jurt/Odermatt (2022) ces activités sont considérées comme une industrie de la migration irrégulière, entendue comme des activités qui puisent largement dans le registre de contournement des frontières. Pour ce faire, ces activités ont la vertu de regrouper plusieurs acteurs qui concourent à la rendre possible, comme le soulignent les travaux de Hernández-León (2008), Xiang/ Lindquist (2014), Deshingkar/ Awumbila/ Teye (2019), et Wee/Yeoh, (2019). Les analyses en profondeur de cette industrie de la migration irrégulière montrent que malgré les dangers avérés de la route, les familles et la communauté ne se réservent pas pour soutenir les départs en émigration.

De l'importance du rôle de la famille et de la communauté dans le départ migratoire

Il existe une bibliographie scientifique relativement dense sur le rôle de la famille et de la communauté dans le processus décisionnel des départs en émigration. De cette abondante production, les analyses portées spécifiquement sur l'émigration des pays sahéliens laissent percevoir

que tout départ en émigration équivaldrait à une sorte de dette « sociale » que le migrant contracte par rapport à sa famille ou à sa communauté, car tout départ en émigration suscite des espoirs immenses portés sur le migrant.

Nous envisageons alors le départ migratoire comme une « dette sociale » contracté par le migrant envers les siens. Donc, comme toute dette, elle doit être remboursée et ne pas l'honorer place le migrant dans une posture de dépendance. Mais, avant d'aborder les conditions de départ comme « dettes sociales » dont le remboursement signifie un facteur déterminant de la réintégration, il convient tout d'abord d'éclairer certains concepts utilisés comme celui de famille et de communauté.

Contrairement en Europe, où la famille se réduit au père, à la mère et aux enfants, nous considérons ici la famille dans son sens large, c'est-à-dire une famille étendue, décrite par Quiminal (1992) dans la migration sahéenne sous le terme de « ka » en langue soninké et vivant sous l'autorité morale du « kagoumé », le patriarche de la famille considérée. L'étendue de ce type de famille inclue les enfants des parents, les grands-parents, oncles et tantes, ainsi que frères et sœurs. Cette famille peut être regroupée au sein d'un même espace physique même si de plus en plus ce type de regroupement de trois générations ou plus au sein d'un même espace physique semble être de plus en plus rare. Ceci s'explique par la densité démographique de la famille, faisant que certains membres se détachent du « ka » pour s'installer aux alentours. Cependant, ce principe de scission ne signifie pas la non reconnaissance de l'autorité morale, qui est le patriarche « kagoumé ». Ce dernier, bien qu'il y ait une scission de la famille, continue à détenir ce rôle honorifique lié à sa position. Loin d'être des actrices passives, les familles se révèlent actives de la migration. Elles se mobilisent non seulement pour le départ mais aussi pour la réussite de la migration d'un des fils. D'ailleurs, dans bien des cas, la famille se mobilise avant le départ en activant des réseaux de migrants déjà établis. Elle se mobilise aussi pendant la migration, en soutenant et en envoyant des biens matériels comme de l'argent au migrant coincé dans des zones de transit et enfin à l'arrivée du migrant à destination finale, la mobilisation familiale se poursuit en recommandant le migrant arrivé à un membre du réseau déjà établi. Ainsi, sous son apparence individuelle, les migrations relèvent de considérations beaucoup plus larges au regard des acteurs impliqués pour sa réalisation.

La communauté est ici entendue dans le sens de l'auteure Paulme (1960 : 17) qui dans une étude sur les structures de l'Afrique montre qu'en dépit des métamorphoses subies par la tradition, le caractère communautaire semble être le moins affecté :

Une constatation au moins s'impose : là où les conditions économiques paraissent devoir apporter les changements les plus définitifs, le passé garde son emprise et les institutions traditionnelles demeurent à la base de la plupart des relations sociales... Aussi, l'Africain continue d'avoir recours à ses parents ou à ses voisins pour l'aider dans telle démarche, le soutenir dans telle situation [...] Leur désertion [celle des parents] lui ôte tout sentiment de sécurité : plus personne pour lui venir en aide s'il perd sa place, s'il tombe malade; plus de soutien pour sa vieillesse, il n'a même plus l'assurance de funérailles convenables.

La communauté dans notre acception représente une force. En s'y s'identifiant ses membres se sentent rassurés pour le présent et pour l'avenir. La communauté renvoie dans le cas spécifique

de cette étude à la communauté rurale et villageoise. Cette communauté a certes subi des transformations et pas des moindres qui sont perceptibles dans plusieurs facettes de la vie comme par exemple la production et la distribution des richesses communautaires. C'est aussi le cas du repli des familles sur elles-mêmes avec une distanciation relative du groupe. Cependant, nos observations de terrain nous laissent percevoir que ces transformations ne sont pas assez significatives pour mettre à vide le caractère fort de la solidarité communautaire.

Les recherches portant sur les pratiques migratoires telles que les départs ont fait l'objet d'analyses approfondies par Barou (1978), Timéra (2001), Ngom (2017), Quiminal (1991) montrant que la tendance globale observée consiste à mettre en place un système d'entraide solidaire pour faciliter les départs de migrants et le renouvellement des générations en migration. Sous forme de « prêt » ou de « don », les analyses de Gueye (2007) montrent en partant du groupe ethnique soninké, comment les familles participent pleinement au départ des jeunes migrants. On se pose donc les questions suivantes : qu'en est-il lorsque le migrant revient « les mains vides » et sans accord de la famille ? Cette interrogation est essentielle dans la mesure où l'on soutient que les mobilisations familiales sont des formes d'investissements pratiques portés sur le migrant par les siens. Dans le cas d'un retour « les mains vides » avec l'accord de la famille, comment se passe la réintégration du migrant ? En prenant la question à rebours, qu'en est-il lorsque le migrant revient avec des biens financiers et matériels mais sans l'accord de la famille et qu'en est-il lorsqu'il revient les « mains remplies » avec l'accord de la famille ?

Les travaux de Gueye et al. (2022) font état des conditions de départ comme forts déterminants du processus de réintégration, en montrant le différentiel de la réintégration selon que le migrant retourne chez lui avec les « mains vides » ou bien avec des biens financiers. Chez ces auteurs, le concept de retour les « mains vides » signifie que le migrant retourne chez lui, dans son pays d'origine sans avoir accumulé de biens financiers ou matériels. Dans ces conditions, le migrant se retrouve « endetté socialement » car non seulement pour certains c'est une mise en commun des biens de la famille qui ont rendu possible le voyage mais aussi cette même famille a activé des réseaux pour amoindrir les risques liés aux incertitudes migratoires. Guilmo (1997 : 10) le montre aussi en ces termes :

Un nombre croissant de migrations se trouvent désormais encadrées par les instances communautaires qui participent à la définition du projet migratoire : désignation des candidats dans les familles et les classes d'âges, sélection des destinations, organisation des trajets, insertion dans les réseaux migratoires, etc.

Les décisions de départ migratoires dans souvent des cas rencontrent des avis favorables de la famille, comme le démontre les théories de la Nouvelle Economie des Migrations (NEM) qui s'appuient largement sur l'importance des réseaux sociaux et familiaux dans la prise de décision de migrer. Les travaux de Stark (1991) ainsi que Stark/ Levhari (1982) démontrent, en se basant sur le concept de minimisation des risques que les décisions migratoires sont prises au niveau des unités familiales, au niveau des ménages, bref au niveau d'agrégat plus large comme la communauté. L'hypothèse implicite consiste à admettre que ceux qui sont choisis par la famille, le ménage ou la communauté se doivent de partager les bénéfices tirés de l'activité migratoire avec les siens. Selon cette théorie, les décisions migratoires relèvent de stratégies beaucoup plus vastes et les familles y jouent un rôle essentiel consistant à désigner déjà la personne qui doit

migrer. En parlant de l'émigration algérienne en France et de la manière dont le choix du migrant est fait, Sayad (1977) montre que ce dernier se distinguait dans la vie paysanne par « l'excellence paysanne (bouniya) » qui exigeait un respect des valeurs paysannes et plus particulièrement des valeurs du pays, de la famille, le groupe agnatique, le village, la communauté dans son ensemble. Ce que l'auteur nomme « tharmouth », qui occupe les pensées et inspire les préoccupations et tous les comportements. Il est celui qui pouvait se serrer la ceinture pour la survie de la famille. En conséquence, sous ce rapport, l'émigré est celui qui est désigné à partir « là-bas » afin qu'il contribue financièrement à l'augmentation du revenu familial « ici ». Ne pas répondre favorablement à l'attente de la famille se traduit par un sentiment de « honte » et de « culpabilité » chez le migrant.

La problématique de la « honte », de la « culpabilité » et de « l'humiliation » est aussi développée par Bolzman/ Gakuba/ Amalaman (2017) qui met en interaction la complexité et l'ambiguïté existante entre la migration et la honte. En effet, selon l'auteur, le fait de partir est une réponse possible permettant d'éviter la honte et l'humiliation vis-à-vis des siens. Et, une fois parti, les migrants communiquent rarement, voire jamais, des difficultés rencontrées ainsi que les souffrances liées à cette migration sous prétexte « de valoriser davantage l'option émigration ». Enfin, un retour du migrant sans biens matériels ou financiers, considéré comme un retour « les mains vides » est une option presque impossible pour les migrants. Et, à ce sujet, les travaux de Carling/ Hernandez-Carretero (2011) montrent que la prise de décision du retour est une phase souvent très difficile car elle peut impliquer d'autres personnes comme les membres de la famille.

Le remboursement de cette dette « sociale » est un élément essentiel qui peut conditionner le retour et faciliter la réintégration. Le non remboursement de cette dette inscrit le migrant dans une forme de « dépendance sociale » et subi une forme de pression sociale tant qu'il n'a pas remboursé cette « dette sociale » contracté par lui et à devoir rembourser à sa famille, instance sociale qui a dépensé pour son voyage afin de conserver son honneur et celui de sa famille. Marcel Mauss (2012), analyse ce phénomène sous forme de « don » « contre don » montrant ainsi que si le receveur du don ne le rembourse pas, il se met en position d'infériorité sociale. Bien évidemment qu'au début, un projet migratoire peut commencer de façon individuelle, mais nous avons observé à l'épreuve du terrain qu'au fil du temps que le projet devient collectif. C'est l'exemple de Diamanka, 26 ans, un migrant de retour interviewé dans la région de Sédhiou au Sénégal :

Moi, quand je quittais ici en 2018, j'avais comploté avec un marchand pour voler la vache de ma maman, la vendre et partir. Ce n'est que lorsque je suis arrivé au Niger et que mon argent était fini, que j'ai appelé les parents pour les expliquer afin qu'ils m'envoient d'argent et continuer mon voyage. Mon papa n'avait pas hésité, il m'avait tout de suite envoyé et j'ai continué mon voyage car il savait que ma réussite est aussi la réussite de la famille.

C'est le même cas que Maurice, un migrant de retour Guinéen âgé environ de 18 ans, interviewé à Kankan, parti sans avertir son papa qu'il avisera seulement en cours de route. Ce dernier, bien que n'ayant pas financé son départ avait toute une fierté et un grand espoir envers son fils, Maurice, qui raconte : « Vous savez, mon père quand il avait su que j'étais parti secrètement, il n'était pas trop fâché, au contraire il avait l'espoir, il me faisait confiance. »

Ces propos de Diamanka et de Maurice sont révélateurs d'une certaine forme d'acceptation du départ analysé par Gueye et al. (2022) de « complicité silencieuse » des parents. Car, ces derniers ne pouvant pas assurer un avenir professionnel pour leurs fils bénissent silencieusement la réussite de l'entreprise migratoire.

Méthodologie

Cette étude qualitative est basée sur une ethnographie multi-sites avec une approche transnationale qui a duré de 2021 à 2023. En partant d'une approche longitudinale, la population cible constituée de migrants de retour a été interrogée en deux moments distincts et sur des épisodes d'au moins 6 à 8 mois. Ces migrants sont regroupés en trois groupes que sont :

Premièrement, des migrants qui reçoivent du soutien institutionnel avant le retour, soit depuis la Suisse ou l'Allemagne et après l'arrivée au Sénégal, en Gambie et en Guinée. Ce groupe bénéficie de conseils en amont et de la mise en place de projets de formation ou de projets d'entrepreneuriat et une fois à l'arrivée le soutien et l'accompagnement se poursuit.

Deuxièmement, des retourné(e)s qui demandent du soutien après leur arrivée au Sénégal, en Gambie et en Guinée. Cette catégorie est généralement des migrants rapatriés ou des migrants qui ne peuvent plus supporter les obstacles liés à la migration irrégulière comme par exemple les emprisonnements, les actes délinquants menés par la police au sein des pays de transit, le banditisme des passeurs qui n'hésitent pas parfois à détourner l'argent des migrants, le kidnapping, et autres types de maltraitance qui vont à l'encontre des droits de l'homme en général et des droits des migrants en particulier. Ainsi, à l'arrivée au pays, ils cherchent de l'aide auprès des structures. La plupart de cette catégorie vient des zones de transits du Maroc, de l'Algérie, du Niger, de la Lybie etc.

Troisièmement, des retourné(e)s sans aucun soutien des institutions ni dans le pays de départ ni à l'arrivée au Sénégal, en Gambie ou en Guinée.

Il a été mené 106 entretiens semi-structurés constitués de 29 femmes et 77 hommes avec des migrants de retour. Les âges de ces migrants de retour sont variables et compris entre 16 et 62 ans, les situations familiales sont diversifiées ainsi que les expériences migratoires et professionnellement, car on a des professions peu qualifiées à des professions très qualifiées.

Il convient de rajouter que le ratio hommes-femmes parmi les migrants de retour était équilibré pour Sénégal (21 femmes et 24 hommes). Toutefois, l'accès aux femmes retournées n'a pas été facile et cet accès a été plus difficile en Guinée, ce qui a entraîné un déséquilibre entre les sexes dans l'échantillon total. De plus, en raison des restrictions de voyage pendant la COVID, nous n'avons pas pu collecter suffisamment de données en Gambie. Enfin, 42 acteurs clés répartis entre les pays de retour et les pays de départ ont été interrogés.

Pour mieux appréhender le rôle des familles et des communautés dans le retour et la réintégration des migrants, nous avons mené des entretiens semi-structurés auprès de (44) membres de familles, constitués par des épouses ou des époux, des parents (mère ou père) du migrant, des frères ou sœurs du migrant. Aussi, (09) groupes de discussion avec les communautés sont faits. Ces groupes de discussions étaient composés de :

(03) focus groupes mixtes avec des migrants et migrantes de retour,

(05) focus groupe avec la communauté, composée uniquement d'hommes

(01) focus groupe composé uniquement de femmes.

Lors de cette enquête, nous avons pris aussi soin des considérations éthiques et déontologiques en expliquant d'une manière très claire et très explicite aux enquêtés les objectifs de notre recherche, tout en leur soulignant que le principe d'anonymat sera respecté. Tous ont adhéré et certains nous ont même donné des photos d'eux, dans leurs nouvelles activités de réintégration sociale et économique.

Les négociations familiales. Un préalable au retour

Le retour est considéré comme l'effet inverse de la migration, c'est à dire comme le mouvement contraire dans la définition retenue de la spatialité migratoire qui dit que la migration est un déplacement d'un point A vers un point B en dehors des frontières administratives. Donc, le retour est envisagé ici comme un mouvement inverse. C'est-à-dire du point B (pays étranger) vers le point A (pays d'origine). Dans notre cas d'étude, pour des raisons conceptuelles les frontières administratives sont ici considérées comme des frontières internationales et non comme des limites administratives régionales à l'intérieur d'un pays de départ.

Au Sénégal, le retour des migrants est mal connu à cause d'une absence de système d'enregistrement continu et de suivi régulier des migrants de retour Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie/ Organisation internationale pour les migrations (ANSD/OIM 2018). On sait cependant que le recensement de 2002 révèle le retour de 38 044 migrants sur la période 1997-2002, toutes destinations confondues avec plus du tiers (37%) des individus revenus recensés à Dakar, ce qui montre que la capitale est une région attractive pour les migrants de retour rappelle Robin/ Lalou (2000). Mondain (2017) s'intéressant aux retours de migrantes sénégalaises montre que le retour fait partie du processus des transformations sociales induites par la globalisation des sociétés contemporaines et auxquelles font face les sociétés du sud comme du nord. Sous un autre angle, le retour du migrant illégal est saisi par Tandian (2019 : 25) qui montre que dans certains cas il est décidé par les autorités du pays de transit et les

...migrants sont contraints de quitter le territoire. Nous sommes plus dans des logiques d'expulsion que de véritables retours volontaires (sauf dans les cas de maltraitance où ce sont les migrants eux-mêmes qui sollicitent l'aide d'organisations compétentes).

L'analysant sous le prisme de la migration régulière, Quiminal/ Timera (2002) montre que le retour peut être « construit » ou « contraint et forcé » et ce retour peut intervenir lorsque le mari, pour punir une épouse qui s'est mal comportée, prend cette décision de la faire retourner au village avec son quotidien de durs labeurs (absence de fontaine d'eau courante, d'électricité, etc...). Et, d'ores et déjà on peut faire l'hypothèse que le retour est différent selon les catégories de genre et peut englober des réalités « sexospécifiques ». Dans la migration irrégulière, nos propres observations de terrain nous ont permis de considérer que le retour de migrants en situation irrégulière, originaires de la Casamance et des pays riverains comme la Gambie, la Guinée-Bissau et la Guinée Conakry, ne se présente pas de la même manière pour tous. Le retour présente ainsi des variabilités selon les événements.

Retour « négocié » et retour « non négocié »

Le retour apparaît généralement sous deux dimensions qui déterminent la réintégration du migrant de retour : le retour négocié et le retour non négocié. Par retour négocié, nous entendons désigner une forme de rupture « collective » d'un contrat tacite établi entre des individus, représentés ici par le migrant et la famille ou bien la communauté. Parlant de ce contrat tacite, Gueye (2007) utilise le terme de « pacte migratoire » scellé entre l'autorité parentale, la famille, la communauté et les immigrés. L'intériorisation de ce pacte est le fruit d'une socialisation, entretenue constamment par les institutions autour du partage solidaire des richesses acquises pendant la migration. L'interrogation du dispositif migratoire Soninké a permis ainsi à l'auteur de voir que la migration est avant tout perçue par le groupe comme une activité de production dont les bénéfices ne sont généralement pas consommés par le seul migrant. De la sorte, la réussite migratoire est validée positivement par l'institution familiale à la condition qu'elle tire un bénéfice des biens matériels et financiers rapportés pendant la migration d'un fils. Sous cet angle et au regard des conditions de départ mis en place par la famille, le migrant tire beaucoup d'avantages à négocier son retour pour espérer une acceptation et une réintégration sociale réussie et acceptable.

Les négociations pour le retour ont été l'objet d'étude et Gueye et al. (2020) montrent qu'à l'absence d'une négociation, le retour est difficilement accepté par les familles. Et, cette difficulté d'acceptation du retour par les familles doit s'analyser comme le ressentiment d'un non-retour sur investissement porté sur un individu, ici le migrant de retour. D'ailleurs, lorsque le retour n'est pas accepté par la famille, il s'en suit très souvent un phénomène de stigmatisation sociale qui rend difficile la réintégration du migrant de retour. Ce retour pour certains membres de la famille et de la communauté est lié à un manque de courage, de malchance voire même de paresse du migrant. Dans bien des cas, lorsque le retour est effectif et s'il n'y a pas un suivi régulier du migrant de retour, ce dernier aura tendance à récidiver, soit à repartir comme le raconte le coordonnateur d'une institution d'accompagnement de migrants de retour, rencontré à Kolda, dans le sud du Sénégal :

Dès qu'ils viennent, ils se sont reposés, ils gagnent de l'argent, ils vont retourner. Là, ils vont réfléchir maintenant de quel autre chemin emprunter. Cela veut dire que si on ne les accompagne pas vers des projets de reconversion ou d'expansion on risque de les perdre à nouveau car ils vont récidiver. Ils risquent de repartir encore.

Pour faire face à ces cas de récidives de migrants, des discussions inclusives et participatives sont menées dans les familles autour des dangers de la migration irrégulière mais aussi autour des formations à proposer au migrant de retour.

Lorsque le retour n'est pas négocié, le retourné peut subir un rejet social de sa famille voire de sa communauté qui a aidé et soutenu le projet migratoire qui a rendu possible le départ. C'est le cas de cette migrante de retour, interrogée en 2021 à Kolda, qui était partie rejoindre son mari au Tchad et lorsque le couple revenait, il n'avait pas négocié avec la grande famille qui avait aidé son mari quand il partait. A son retour, il y avait un sentiment de méfiance et de mise à distance du couple :

Ils m'ont insulté, ils disent tout ce qu'ils pensent sur moi. Par exemple, ils disent que j'étais partie pour gaspiller de l'argent et au retour nous n'avons rien amené. Mais

aussi à notre arrivée nous n'avions pas de maison ici et on se moquait de nous. Mon mari m'a même proposé à ce qu'on reparte au village, j'ai refusé. Parce que je savais qu'on serait stigmatisé au village.

Dans le cas où le migrant a émigré avec ses propres moyens le sentiment de rejet du migrant est moindre. C'est le cas de Boubacry, un migrant interrogé dans la région de Kolda, âgé de 25 ans et qui se dit qu'il ne doit rien ni à sa famille ni à sa communauté :

Je partais souvent travailler à Richard Toll et à Dakar. Par la suite j'ai pu amasser une somme d'argent qui pouvait me permettre de voyager. Ainsi, j'étais revenu pour avertir mes parents et à leur tour ils ont formulé des prières et c'était comme ça que j'étais parti en 2014. Et j'étais parti jusqu'en Lybie. Mais comme j'avais financé mon voyage par moi-même et ça n'a pas marché, je suis revenu. C'est ce qui a fait que lorsque je suis revenu, je n'avais pas de problème avec ma famille parce que tout le monde m'encourageait et j'avais très rapidement repris mes activités. Par la suite j'ai oublié les soucis vécus à l'étranger.

Pour Boubacry, son acceptation par sa famille et sa communauté émane du fait que quand il partait en émigration, il n'avait pas sollicité cet environnement social. Dans ce même registre, un migrant Gambien, qui est parti en émigration dans des conditions similaires avec Boubacry, c'est-à-dire avec son propre argent et sans soutien de la famille, ne s'est pas senti redevable de sa famille et de sa communauté parce que, comme il le soutien :

Mon retour a fait mal à ma famille, ils m'ont dit que tu t'es bien débrouillé, mais tu n'as pas eu la chance. Mais aussi vu que je suis revenu en paix, ils étaient contents. Ils m'ont dit que tu es revenu en paix, on remercie le bon Dieu.

Observons maintenant le cas des migrants qui reviennent au pays d'origine sans aviser ni même négocier leur retour avec la famille alors qu'ils ont bénéficié de leurs aides matérielles ou financières. Ces cas concernent majoritairement des migrants en situation de rapatriement, des situations de retours brusques qui se sont faites sans préparation aucune et les migrants déclarent « ne pas avoir le temps d'informer la famille ». Ces cas de figures existent et Gueye et al. (2022) montrent, en partant de l'exemple de Seyni, un migrant de retour originaire de la Gambie et ayant bénéficié d'un soutien de sa famille et de Maurice, migrant de retour originaire de la Guinée, qui recevra un soutien de son père, plus tard après son départ. Tous les deux ont été victimes de rapatriement. A l'arrivée dans leur pays respectif, Seyni le gambien soutiendra :

« Ma famille m'a dit que j'étais parti pour gaspiller l'argent. J'étais parti avec toute leur économie et tout ce que la famille a réuni, je l'ai gaspillé et je n'ai rien amené. Tu vis avec un immense stress et parfois tu as même envie de repartir en émigration à cause de l'argent que tu as perdu. Les gens disent qu'il est un « backway » (rapatrié), il n'a rien apporté »

Maurice, le guinéen par rapport à son retour dira :

(...) Quand même, la famille n'était pas du tout contente de mon retour et même actuellement, en famille, on me reproche que je suis parti gaspiller de l'argent. Vous

savez, mon père quand il avait su que j'étais parti secrètement n'était pas trop fâché, au contraire il avait l'espoir, il me faisait confiance.

On constate aussi bien pour Seyni et pour Maurice que la non négociation du retour a entraînée des formes de stigmatisations à leur endroit. D'ailleurs, les auteurs rapportent que dans ces situations de retour par rapatriement, à l'image de Maurice et de Seyni, beaucoup de migrants interrogés hésitent à aller directement dans leur famille voire même à les appeler au téléphone pour leur signifier de leur arrivée au pays. Lors du travail de terrain, beaucoup de migrants rapatriés nous ont dit préférer séjourner ailleurs, pendant un certain temps, avant de regagner leur domicile au village ou à la ville. Et, les migrants se l'expliquent par le poids de la stigmatisation qui pèse sur eux. Cette stigmatisation est d'autant plus forte que si le migrant habite un village et surtout s'il a bénéficié de l'aide et du soutien de la famille. Gueye et al. (2022 : 252) utiliseront le concept de retour non consensuel :

Un retour consensuel entre le migrant et sa famille ou sa communauté est un retour à considérer comme un retour à caractère pérenne, en ce sens qu'il s'inscrit dans une légitimité sociale. En effet, lorsque la famille définit avec le migrant son retour, il y a une forme de caution morale apportée à ce retour, comme on a pu l'observer dans le cadre des négociations de retour entre professionnels et familles de migrants ou encore lorsque dans la migration surgit des événements malheureux qui affectent le migrant et qui entraînent des négociations de retour.

Le rôle joué par les familles et les communautés dans le processus de la réintégration des migrants

Au Sénégal, en Gambie et en Guinée Conakry, la famille est l'institution qui apparaît comme le premier maillot dans les projets migratoires de leurs membres depuis le départ du candidat à la migration jusqu'à l'arrivée à destination. Les familles étant les coordinatrices des projets migratoires, par conséquence elles jouent des rôles importants dans le retour et la réintégration des migrants. Ainsi, l'attitude de la famille face à la réintégration des retournés varie comme déjà mentionné à plusieurs reprises selon que le migrant revient avec les « mains vides » ou bien avec des biens financiers et si le retour est négocié ou bien non négocié.

Comme nous avons montré, quand le migrant retourne avec les mains vides (sans bien matériel ou financier) combiné avec la non négociation de son retour auprès de sa famille, cette situation entraîne non seulement un refus d'acceptation du retourné au sein de son environnement familial mais également un refus au sein de la communauté. C'est le cas d'Omar, un migrant de retour âgé de 53 ans originaire de la Guinée- Bissau. Il a été interrogé à Kolda et il raconte qu'après son retour en Guinée Bissau, sa famille et sa communauté l'ont rejeté du fait qu'il n'a pas négocié son retour et surtout il est revenu sans des biens matériels ou financiers. Devant ce retour avec échec d'Omar, la famille est inconsolable en raison des investissements qu'elle a fournis pour soutenir le départ d'Omar. Le rejet et la forte stigmatisation d'Omar feront que ce dernier va s'installer définitivement au Sénégal, dans la région de Kolda chez un parent lointain :

Quand je suis revenu, ma famille n'a même pas hésiter de me dire que tu n'as plus ta place ici et ça s'est matérialisé par leur geste. Par exemple, parfois même quand je suis dans ma chambre, ils peuvent manger sans m'appeler. Mais aussi ma femme m'a quitté à cause de l'échec de mon projet migratoire, à un certain moment, tout le monde se moquait de moi, même les enfants. Les voisins aussi m'ont rejeté à cause de l'attitude de ma famille.

Partant de ce cas d'Omar, on observe que l'attitude de la famille a des influences sur le comportement de la communauté vis-à-vis du retourné. Lorsque la famille stigmatise et rejette son migrant de retour, la communauté a tendance à adopter le même type de comportement.

Lorsque le migrant revient avec des biens matériels ou financiers et en accord avec la famille, sa réintégration apparaît relativement plus facile. Ainsi, il a été interrogé un homme de 28 ans à Tambiguel, un village de la région de Kolda. Cet homme a deux frères migrants, l'un est revenu d'Espagne avec des biens financiers et matériels alors que l'autre est revenu de l'Algérie sans biens financiers ni matériels. Pour le premier, les biens amenés font qu'il est bien aimé par la famille et la communauté. Par contre pour le deuxième, il n'a pas la même considération que son frère revenu de l'Espagne. Même s'il a négocié son retour, il subit des critiques de sa famille et de sa communauté. Le frère des retournés raconte :

Celui qui est revenu de l'Espagne est plus respecté, parce que lui au moins il a amené quelque chose et on considère qu'il peut repartir en Espagne. Par contre celui qui est revenu de l'Algérie n'a pas la même considération à l'égard de la famille et de la communauté car non seulement il n'a rien amené et on sait qu'il ne compte même pas repartir.

Tous les deux frères retournés sont revenus en accord avec la famille à la différence que l'un est revenu avec des biens matériels et financiers et l'autre est revenu sans des biens financiers ou matériels. C'est ce qui a valu que celui qui est revenu de l'Espagne, sa réintégration est rapide et l'autre qui est revenu de l'Algérie, sa réintégration est lente. Au regard de ces deux frères, les familles et les communautés soutiennent la réintégration des retournés en fonction de leurs conditions de retour. Si le migrant revient avec des biens matériels ou financiers même sans négocier son retour, sa famille ainsi que la communauté ont tendance à accepter son retour. Aussi, le fait de penser « qu'il peut repartir en Espagne » signifie aux yeux de la famille qu'il peut encore amener des biens matériels et financiers. Alors que le frère, revenu d'Algérie sans biens matériels ou financiers, quand bien même qu'il a négocié son retour subi des critiques de la famille et de la communauté. A ce niveau d'analyse, on peut soutenir que le retour avec des biens financiers ou matériels apparaît plus important que le retour négocié avec l'accord de la famille et sans bien matériels ou financiers. En effet, si la mobilisation familiale et communautaire pour les départs migratoires a pour objectif de voir le migrant revenir avec des biens, l'accord de la famille pour le retour semble de moindre importance pourvu que le migrant revienne au bercail avec ce gain espéré par la famille.

Le rôle de la communauté dans le retour et la réintégration des migrants est déterminé par l'attitude des familles vis-à-vis de leurs retournés. Le contenu des discours des familles vers leurs migrants de retour a une influence sur la communauté et cette influence a un impact dans le

processus de la réintégration du migrant de retour. La communauté a souvent tendance à adopter un contenu de discours similaire à celui de la famille. La famille apparaît ainsi incontestablement comme un lieu d'importance dans lequel se joue la réintégration du migrant de retour. Lorsque la famille développe un discours encourageant et porteur d'espoir sur son migrant, la communauté a tendance à développer elle aussi des similarités de propos et de comportement à l'endroit du migrant de retour. C'est le cas de Fatou, une migrante Gambienne, âgée de 25 ans, interviewée à Banjul. Elle est partie seule en émigration. A son retour, mise à part sa maman, la plupart des membres de sa famille l'ont considérée comme une femme qui a violé les règles de la famille et de la communauté peulh, dont elle est issue. Dans cette société peulh, la femme migrante de retour est étiquetée comme une déviante, voire même comme une prostituée. Face à ces considérations fortement négatives, les femmes retournées songent généralement à trouver des maris en raison des préjugés que la communauté porte sur elles et leur réintégration sociale demeure très compliquée. C'est le cas de Fatou qui justifie cette attitude de la communauté comme un rejet à son égard :

(...) Mes amies disent voilà une femme qui était partie en émigration, en « backway ». Certains disent que j'étais partie pour des fins de prostitution. Elles racontent du n'importe quoi sur moi (...). Je n'ose même pas sortir de chez moi. J'avais honte pour sortir. Je leur avais dit que je ne me suis jamais prostituée et personne ne me connaît dans cette attitude. Même ici en Gambie, je ne connais même pas les endroits de prostitution. J'ai honte depuis mon retour en « backway », je n'ose même pas sortir.

Fatou est rejetée par certains membres de sa famille et de la communauté et elle est désignée de « backway », une notion péjorative assignée aux migrants de retour Gambiens qui ont émigré irrégulièrement par la voie du désert ou par voie maritime et ont eu à être rapatriés.

A ce sujet spécifique de réussite ou d'échec de la migration, des termes positifs et valorisants comme des termes négatifs et péjoratifs sont utilisés par les familles et les communautés pour désigner les migrants de retour selon les catégories. Parmi ces termes « toubaboudoutala » utilisé en Gambie, signifie en mandingue celui ou celle qui vit chez les blancs ou l'Européen. Le « toubaboudoutala » dans les représentations mentales porte un espoir comme si le départ en soi est le premier facteur du succès migratoire. Dans ces conditions, tous les espoirs sont permis et le « toubaboudoutala » porte tous les espoirs de sa communauté. C'est un migrant de retour et pour être « toubaboudoutala » il faut que la migration soit une réussite et que tu reviens avec des biens financiers ou matériels sinon tu n'es qu'un « tamala », entendu ici comme une promenade, une errance, dans tous les cas, dans la notion de tamala, il y a l'idée d'un échec combiné à la honte, comme le montre Bolzman et al. (2017).

Sur le plan de la réintégration sociale, les hommes retournés, contrairement aux femmes, ont plus de facilité à trouver des épouses. Pour les hommes, le mariage est synonyme d'une réintégration sociale réussie. En effet, la famille et la communauté poussent l'homme retourné à se marier pour lui donner une grande responsabilité et lui pousser à s'engager dans une activité génératrice de revenu pour le bon fonctionnement de la reproduction familiale. C'est le cas de Boubacar âgé de 28 ans, un retourné Gambien dont la famille s'est réunie pour décider que Boubacar soit marié afin qu'il puisse se réintégrer rapidement. Ainsi, Boubacar met en relief les propos de sa maman :

Quand je suis revenu, tout de suite ma maman a remercié le bon Dieu du fait que je sois revenu en paix et elle m'a dit que maintenant tu vas te marier, je veux te voir avec ta femme avant que je quitte ce monde. Mes frères aussi ont partagé le même point de vue que ma maman et du coup j'ai décidé de me marier avec une voisine.

Ramatoulaye, est une migrante de retour Sénégalaise âgée de 27 ans habitant Kolda, qui était mariée à un migrant vivant en Espagne et avait promis de l'amener vivre maritalement avec lui. Cette promesse ne fut jamais tenue et s'en est suivi un divorce. C'est après qu'elle est partie irrégulièrement au Maroc en complicité avec son père avant d'être retournée au Sénégal. Face à cette situation de divorce et en plus de l'échec de son projet migratoire, Ramatoulaye a peine à se réintégrer et avoir un mari dans son environnement social. Elle affirme :

Maintenant la plupart des femmes, après le divorce, elles ne sont pas respectées par les femmes de leurs frères, elles me disent qu'ici ce n'est pas la maison de ton mari, tu as refusé de te marier. Mais malheureusement je suis divorcée avec mon mari, ce dernier est un migrant qui est en Espagne. A chaque fois qu'un homme veut m'épouser, il a besoin de l'avis des voisins et ces derniers, généralement lui disent que c'est une mauvaise femme car elle a osé émigrer illégalement et personne ne sais ce qu'elle a fait durant le parcours migratoire. C'est pour cette raison que la plupart des hommes renoncent à se marier avec nous les femmes migrantes de retour. »

Le comportement des épouses des frères du retournée influe sur le comportement de la communauté à l'égard de la migrante de retour. C'est en raison de cette situation que Ramatoulaye se retrouve dans des difficultés de réintégration et d'avoir un mari. En effet, dans les sociétés que nous avons enquêtés, le mariage n'est pas uniquement une affaire de famille mais c'est aussi une affaire de communauté et dans ce cas précis, l'avis de cette même communauté compte sur les décisions de mariage. Un bon témoignage de la communauté peut permettre à la retournée d'espérer avoir un époux. Donc sur le plan de la réintégration sociale, les femmes non mariées qui ont osées partir seule en émigration, surtout irrégulièrement sont plus stigmatisées que les hommes.

Sur le plan économique, les hommes sont plus stigmatisés que les femmes car dans ces sociétés, on considère que l'homme doit justifier sa bravoure par des actes et la capacité de servir des biens matériels, financiers, etc., à sa famille. Ainsi, même si le migrant échoue à son projet migratoire, au retour il doit montrer qu'il est toujours prêt à réussir et à aider sa famille en se mettant au travail dans le but de se rattraper par rapport aux biens de la famille que le migrant de retour a gaspillé lors de sa migration. Ainsi, la communauté et la famille lui apportent leur soutien dans son processus de réintégration.

Lors d'un focus groupe mixte avec la communauté dans la région de Kolda à Saré Dianfo au Sénégal, un vieux soutenait ceci :

Ce que le migrant de retour doit faire, c'est que quand il revient, il a retrouvé encore ses parents, père, mère, frère ou oncle qu'il avait laissés derrière avant de partir et quand il revient, il doit les retrouver dans le travail qu'il avait laissé avant de partir.

Quand le migrant de retour se soumet aux normes ou aux règles de la société à laquelle il appartient, la famille et la communauté peuvent l'aider à se réintégrer. Mais, si toutefois, le migrant de retour refuse de s'impliquer dans les activités de production économiques de la famille, il risque d'être l'objet d'un rejet mêlé à un sentiment de haine. A moins qu'il soit retourné les « mains pleines », soit avec des biens financiers et ou matériels.

Conclusion

Les familles et les communautés constituent les modératrices des projets migratoires et elles jouent des rôles incontournables dans le retour et la réintégration des migrants en fonction des conditions de départ des migrants, du retour négocié, du retour non négocié ou selon que le retourné revient avec ou sans des biens matériels ou financiers. Les conditions de départ constituent les facteurs déterminants du retour et la réintégration des migrants. Si le migrant part avec ses propres moyens sans la participation de la famille et la communauté, son retour et sa réintégration sont moins critiques. Mais si le migrant part par le biais de la mobilisation familiale, quelque fois avec l'aide de la communauté, et qu'il revient sans réussite, son retour et sa réintégration deviennent très compliqués. Lorsque le migrant a négocié son retour, il est plutôt accepté par la famille ainsi que la communauté. Au contraire, lorsque le migrant revient sans négocier, il est souvent rejeté par la famille et la communauté. D'une part quand le migrant revient avec des biens matériels et financiers, qu'il négocie son retour ou non, la famille et la communauté ont un regard positif sur le migrant de retour et sa réintégration se passe plus facilement. D'autre part quand le migrant revient sans négocier et sans amener des biens matériels ou financiers, il est rejeté par la famille et la communauté et sa réintégration prend un long processus.

Acknowledgements

We are grateful to the anonymous reviewers and the editors of socialpolicy.ch for helpful comments and feedback.

Declaration of conflicting interests

The authors declared no potential conflicts of interest with respect to the research, authorship, and/or publication of this article.

Funding

We would like to thank the Swiss Network International Studies (SNIS) for funding this research, as well as the team of researchers Eveline Odermatt (University of Fribourg) and Luzia Jurt (FHNW).

References

- ANSD, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2019). *Situation Economique et Sociale du Sénégal*. Ed. 2017/2018.
- ANSD/OIM, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie/ Organisation internationale pour les migrations (2018). *Migration au Sénégal. Profil National 2018*. Ed. OIM. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://publications.iom.int/books/migration-au-senegal-profil-national-2018>.
- Barou, Jaques (1978). Les travailleurs africains en France. *Présence Africaine, Nouvelle série* No. 105/106, 61–89. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <http://www.jstor.org/stable/24349735> (DOI: 10.3917/presa.105.0061).
- Bolzman, Claudio, Théogène-Octave Gakuba and Martin Amalaman (2017). Honte et migration : une relation complexe à saisir. *Pensée plurielle* 44, 29-138. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2017-1-page-129.htm> (DOI: 10.3917/pp.044.0129).
- Carling Jørgen and Maria Hernandez-Carretero (2011). Protecting Europe and protecting migrants? Strategies for managing unauthorised migration from Africa. *The British Journal of Politics and International Relations*, 13(1), 42-58. (DOI: 10.1111/j.1467-856X.2010.00438.x).
- Deshingkar, Priya, Mariama Awumbila and Joseph Kofi Teye. (2019). Victims of trafficking and modern slavery or agents of change? Migrants, brokers and the state in Ghana and Myanmar. *Journal of the British Academy* 7(s1), 77–106. (DOI: 10.5871/jba/007s1.077).
- Gueye, Doudou D. (2007). Les mobilisations pour le départ migratoire. *Migrations et Société* n°109, 11-26. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2007-1.htm> (DOI: 10.3917/migra.109.0011).
- Gueye, Doudou D. (2019). *Le trafic de migrants en Casamance au Sénégal. Migrating out of Poverty*. Bulletin politique, Migrating out of Poverty, University of Sussex, août 2019. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <http://www.migratingoutofpoverty.org/files/file.php?name=moop-smuggling-senegal-french-11.pdf&site=354>.
- Gueye, Doudou D. (2020). Dilemme de migrants « naufragés du désert. *Revue Africaine des Migrations Internationales*, n°1, juin 2020. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://revues.imist.ma/index.php/RAMI/article/view/18941/11498>.
- Gueye, Doudou D. (2020). Acteurs, Espaces et Réseaux de l'industrie de la migration clandestine en Casamance (Sénégal). *International Journal of Humanities and Social Sciences*, Vol. 10 No.12 2020. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur http://ijhssnet.com/journals/Vol_10_No_12_December_2020/6.pdf (DOI: 10.30845/ijhss.v10n12p6).
- Gueye, Doudou D. (2021). Covid-19 et situation migratoire au Sénégal. *Revue Africaine des Migrations Internationales*, n°1, juin 2021. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://revues.imist.ma/index.php/RAMI/article/view/21850/13986>.
- Gueye, Doudou D., Luzia Jurt et Eveline Odermatt (2022). Migration de retour et réintégration : réussite collective et échec individuel ? En : Yemelong Temgoua, N., Kaffo, C., Mboha Nyamsi, H. L., Nkenné, J. M (Eds.). *Pratiques migratoires et réintégration des migrants dans les pays de départ*. Editions midi, Cameroon, 241-276

- Gueye, Doudou D., Priya Deshingkar (2020). *Irregular Migration in Senegal: Faith, Dreams and Human Smuggling through the Desert and Sea*. Migrating out of Poverty Consortium, mars 2020. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <http://www.migratingoutofpoverty.org/files/file.php?name=wp67-gueye-and-deshingkar-2020-irregular-migration-in-senegal.pdf&site=354>.
- Guilmoto, Christophe Z. (1997). *Migrations et institutions au Sénégal: effets déchelle et déterminants*. Dossiers du CEPED no 46, Paris. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://core.ac.uk/download/pdf/39851086.pdf>.
- Hernandez-Leon, Ruben (2008). *Metropolitans Migrants: The Migration of Urban Mexicans to the United States*. Berkeley and Los Angeles, CA: University of California Press.
- Juan, Salvador (2005). La "socio-anthropologie": champ, paradigme ou discipline? Regards particuliers sur les entretiens de longue durée ou d'observation. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, Vol. 87 No.1, 61-79. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/075910630508700105> (DOI : 10.1177/075910630508700105).
- Mauss, Marcel (2012). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives*. Paris Presse universitaires de France.
- Mondain, Nathalie (2017). Migration, transnationalisme et reproduction sociale. *Espace populations sociétés*, 2017 No. 1. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://doi.org/10.4000/eps.7083>.
- Ngom, Abdoulaye (2017). Les Tentatives d'Emigration par la Mer de Jeunes Sénégalais de Casamance. *Revue des Sciences Sociales*, 2017 No.57, 152-159. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://journals.openedition.org/revss/353?lang=fr>.
- Paulme, Denise (1960). Structures Sociales Traditionnelles En Afrique Noire. *Cahiers d'Études Africaines*, Vol. 1, Cahier 1, 1960, 15-27. Consulté le 30.09 2023 sur le site <http://www.jstor.org/stable/4390743>.
- Quiminal, Catherine (1991). *Gens d'ici et gens d'ailleurs : migrations Soninké et transformations villageoise*. Christian Bourgeois, Paris.
- Quiminal, Catherine, Mahamet Timera (2002). 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine. *Hommes et Migrations*, No. 1239, 2002, 19-32. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2002_num_1239_1_3887 (DOI : 10.3406/homig.2002.3887).
- Robin, Nelly et Richard Lalou (2000). Facteurs d'attraction de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Au Sénégal. nidi. eurostat, 48 ird-00502007. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/ETUDES-AFRICAINES/ird-00502007v1>.
- Sayad, Abdelmalek (1977). Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. Vol. 15, juin 1977, 59-79. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_15_1_2561 (DOI: 10.3406/arss.1977.2561).
- Stark, Oded et David Levhari (1982). On migration and risk in LDCs. *Economic Development and Cultural Change*, vol. 31, n°1, 191-196. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.jstor.org/stable/1153650>.
- Stark, Oded (1991). *The Migration of Labor*. Blackwell, Oxford.
- Tandian, Aly (2019). *La migration – Mon projet. Les Candidats et les Réseaux Migratoires. Cas de la république de Guinée*. Rapport d'Étude.

-
- Thiaw, Ibrahima (2010). *Histoires, espaces et identités sénégalaises*. CODESRIA, African Books Collective, Dakar.
- Tîmera, Mahamet (2001). Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation. *Autrepart*, 2001/2, No. 18, 37-49. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2001-2-page-37.html> (DOI: 10.3917/autr.018.0037).
- Tine, Benoît et A. Sall (2015). *Les trajectoires d'emploi des jeunes au Sénégal : Entre « emploi fautive de mieux » et projet professionnel*. Série de documents de recherche du Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES), Dakar.
- United Nations Department of Economic and Social Affairs (2019). *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision (ST/ESA/SER.A/420)*. New York: United Nations. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210043144> (DOI : 10.18356/b9e995fe-en).
- Verdeil, Mathilde (2020). *Migration en Guinée - Profil migratoire national*. Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp-guinee-202-fr.pdf>.
- Verdier, Éric et Mircea Vultur (2016). L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal. *Revue Jeunes et Société*, 1(2), 4-28. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.erudit.org/en/journals/rjs/2016-v1-n2-rjs05911/1076127ar/> DOI :10.7202/1076127ar).
- Wee, Kellynn, Charmain Goh and Brenda S. A. Yeoh (2019). Chutes-and-ladders: the migration industry, conditionality, and the production of precarity among migrant domestic workers in Singapore. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45(14), 2672-2688. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1369183X.2018.1528099>.
- Xiang, Biao et Johan Linquist (2014). Migration Infrastructure. *International Migration Review*, vol. 48(1 suppl), 122-148. Dernièrement consulté le 20.11.2023 sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1111/imre.12141>.